

de l'économie et du dialogue Nord-Sud. On a par ailleurs fait référence à quelques rares reprises au Canada à titre de promoteur du contrôle des armements, des droits de la femme et des droits humains, de l'UNICEF, des sciences et de la technologie et du principe de la souveraineté sur les richesses naturelles. Un Européen de l'Est a décrit le Canada comme l'avocat des Nations unies. Le rôle du Canada est vu comme un défenseur de l'Ouest perçu toutefois comme non-américain. Quelques remarques uniques ont ajouté deux points: promoteur de réalisme et défenseur de ses intérêts nationaux comme les autres. Et le fin dernier mot: le Canada a un rôle mais ne le joue pas.

Questionnés à propos du pays dont le comportement aux Nations unies le rapproche le plus du Canada, plus du tiers des répondants ont nommé l'Australie. Il est possible qu'on ait tenu davantage compte des affinités historiques, culturelles et de bloc que le comportement comme tel aux Nations unies quand on a ainsi répondu. Toutefois, certains ont souligné les similitudes entre les deux aux niveaux des votes et des politiques vis-à-vis le Tiers monde et le Moyen-Orient. L'Australie et le Canada ont tous deux été décrits comme des "rationnels" et des alliés éclairés des États-Unis jouissant d'une certaine autonomie. Un répondant a fait valoir que les deux pays respectaient leurs engagements auprès des Nations unies mais qu'ils étaient tous deux sans importance dans les vraies luttes. Un répondant sur dix a noté qu'il préfèrerait le comportement du Canada à celui des autres membres du vieux Commonwealth. Ces répondants ont attribué des vertus au Canada telles son réalisme, son indépendance face aux États-Unis, et le fait que le Canada soit digne de confiance.

Vingt pour-cent des répondants ont comparé le rôle du Canada aux Nations unies à celui de la Suède, des pays scandinaves ou des Pays-Bas, les pays les plus admirés de l'ONU. Rien d'étonnant ainsi à ce que les explications offertes pour justifier une telle comparaison aient été flateuses pour le Canada. Ainsi a-t-on parlé de l'idéalisme canadien, de son approche internationaliste, de son rôle de défenseur de l'ONU, de sa qualité de bâtisseur de consensus, de son jugement indépendant, de sa participation aux missions de maintien de la paix et de son appui pour les causes du développement et des droits de l'homme. Un peu plus de deux pour-cent des répondants ont comparé le comportement canadien aux Nations unies à celui des nations ouest-européennes. Un pourcentage comparable de répondants ont aussi comparé le Canada aux États-Unis en raison des similitudes au niveau des prises de positions et des votes.

Cinq répondants ont établi une comparaison avec la France. Comme la France, on a dit du Canada qu'il avait un comportement amical à l'égard de tous à l'ONU, qu'il se sentait impliqué dans la recherche de consensus et qu'il appuyait le principe de l'autodétermination. Une minorité de répondants ont comparé le Canada à l'Irlande et à l'Autriche en raison de leurs idées similaires et aussi parce que ces trois pays sont dévoués à la cause des Nations unies et qu'ils jouissent d'une relative indépendance dans le camp occidental. Enfin, la Pologne, l'Allemagne de l'Ouest, le Japon, l'Italie, la Norvège et le Mexique ont été comparés au Canada mais dans chaque cas par un seul répondant.